

**Sujet :** COZETTE jean demande : pôle d'échange multimodal la seyne

**Date :** Mon, 4 Feb 2019 11:19:49 +0100

**De :** jean COZETTE

ce projet n'a pas fait l'objet d'une concertation volontaire comme le préconise la loi n°2005-205 du 1ER mars 2005

- le projet n'étudie que le passage d'un TCSP sous le pont rail ce qui n'est qu'une des possibilités . Cette façon de faire qui ne propose pas de projet alternatif, est de nature à fausser l'enquête publique.

- le projet ne présente aucune étude de trafic, ce qui ne permet de justifier les investissements proposés (2 nouvelles routes d'accès à la gare tant vers le port de Brégaillon que par l'avenue Brun

- le projet présenté ne prévoit pas les flux de circulation en entrées et en sorties du giratoire, et donc la possibilité d'embouteillage?

- ce projet ne présente d'étude sur le temps de sécurité permis par le remplissage des bassins de rétention au bout duquel l'inondation est inévitable .

Bref ce dossier est bien mal ficellé pour être présenté à une EP et obtenir en l'état un avis circonstancié favorable.

----

Profil : particulier

Nom : COZETTE

Prénom : jean